

la nouvelle lettre

Directeur de la publication : J. GARELLO

Commission Paritaire : 0113 K 87909 - ISSN : 1951-4727

N°1100 du 17 décembre 2011

Hebdomadaire 1,50 €



SOMMAIRE DU N°1100

EDITORIAL : Le Noël de la crèche pp. 1-2

CONJONCTURE : Réduire l'Etat pour réduire la corruption pp. 3-4

SE PASSER DE L'ETAT : Une justice privée ? p.5

ACTUALITÉ : Les marchés s'entêtent p. 5 - La face cachée de l'affaire Chirac p. 6 - La lettre de Sarkozy à Standard & Poor's p. 6

PORTRAIT : Voltaire 1694-1778 p. 7

SPECIAL NUMERO 1100 : La Nouvelle Lettre a 30 ans p. 8

Le Noël de la crèche

Je vois une certaine distance se creuser entre le Noël des jouets et le Noël de la crèche.

Sans doute les jouets de Noël sont-ils le symbole de la joie offerte aux enfants, des photos avec le Père Noël, du plaisir de la fête en famille, de la tradition ancestrale. Des choses qui comptent, assurément.

Pourtant, même s'il implique des heures de préparation, des dépenses exceptionnelles, des cris et des rires, le Noël des jouets ne peut faire oublier le Noël de la crèche.

Passer à côté du Noël de la crèche, c'est se priver d'une belle émotion, c'est ne pas saisir toute la beauté de la Fête de la Nativité. La crèche, c'est en effet l'espoir,

c'est la sérénité, c'est l'amour. Et, en ces jours de décembre, plus que jamais nous avons besoin d'espoir, de sérénité et d'amour.

Noël est l'annonce d'un grand changement dans la vie des hommes. Quand le malheur nous atteint, quand le désespoir nous guette, quand le moral s'affaisse, Noël nous dit qu'une ère nouvelle va s'ouvrir. Dans ces temps de crise et de doute, la certitude d'un avenir meilleur fait chaud au cœur. Il ne peut en être autrement. Car, en dépit de toutes les chutes, de toutes les haines, de toutes les guerres, la paix règnera sur la terre, grâce aux hommes et aux femmes de bonne volonté. Il ne faut jamais désespérer du genre humain.

BULLETIN D'ABONNEMENT

s'abonne à la formule postale pour 20 numéros (35 €) ou 40 numéros (60 €)

s'abonne à la formule électronique (format PDF) pour 40 numéros (40 €)

envoie une liste de personnes pour un service gratuit de 4 numéros dans le cadre de la formule postale ou électronique.

Merci de libeller vos chèques à l'ordre de la SEFEL et de nous les faire parvenir à l'adresse suivante :

SEFEL chez ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4

M Mme Mlle NOM..... Prénom.....

Adresse

Code postal Ville..... Courriel

sefel

SOCIETE D'EDITION ET DE FORMATION ECONOMIE ET LIBERTE

Chez ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4 - Tél. : 01 43 80 55 18

www.libres.org

Le Noël de la crèche ... (suite)

Certes, son salut n'est pas collectif, mais il se trouve toujours assez de personnes de qualité et de foi pour remonter la pente. La crèche est l'étable de la promesse. La promesse sera tenue.

Au besoin d'espoir fait écho le besoin de sérénité. Laissons de côté les bruits de l'actualité, dont les médias nous rebattent les oreilles. Bien que nous soyons proches de décisions importantes à tous les niveaux, sachons prendre du recul, et faire la part du contingent et de l'éternel. Sachons nous arrêter un temps.

Il faut calmer les trépidations du quotidien, et se donner quelques jours pour revenir aux choses essentielles : ce que nous croyons, ceux que nous aimons. Nos valeurs, nos sentiments.

“ Ce que nous croyons, ceux que nous aimons ”

Nous roulons à une telle vitesse que nous ne savons plus regarder le paysage, nous sommes sur des rails entourés de murs sans relief, allant jusqu'à l'indifférence.

La crèche est au calme. Elle offre le spectacle d'une vie tranquille, au ralenti. On peut deviner le bruit de la meule du « rémoulaire », on peut se reposer comme le berger sur son bâton, ou s'avancer lentement comme l'aveugle et son fils. Tous ces santons sont paisibles, reposés et reposants. Regardons-les, paisiblement : la sérénité nous envahira.

Ils sont si divers, tous ces personnages. La crèche de Noël c'est la rencontre entre des gens de toutes origines ; le bohémien, l'arlésienne, le vieux avec sa canne, le couple de jeunes mariés. Quelque chose les attire, en commun. Bientôt ils seront rejoints par des rois mages venus de tous les continents, de toutes les races. Devant la crèche il n'y a plus de différence, il y a simplement de la diversité. Car la crèche rappelle l'égalité en dignité de tous les êtres humains. Autour de la crèche les gens se rencontrent dans l'amour commun.

*“ Noël :
aller vers les autres,
avec les autres ”*

Il est bon à ce point de rappeler que Noël est une fête chrétienne, et que pour les Chrétiens le message de l'enfant Jésus qui deviendra le Christ Rédempteur est un message d'amour : « Aimez vous les uns les autres comme Je vous ai aimés ».

Je ne pense pas blesser quiconque en faisant ce rappel. Car je crois que ce message ne saurait laisser indifférents ceux qui, sans croire en la Nativité ni au Christ, n'en portent pas moins dans leur cœur un élan spontané vers les autres, et savent reconnaître comme leurs frères et sœurs tous les hommes de tous les peuples. La personne humaine ne trouve-t-elle pas sa personnalité et son épanouissement dans la compréhension des autres ? Ne trouve-t-elle pas son bonheur dans l'harmonie ?

La crèche réunit des gens éclatés, séparés, isolés, pour former une vraie communauté d'amour.

Hélas, elle nous amène aussi à avoir une pensée pour tous ceux qui en cette nuit de Noël auront le malheur d'être seuls, et d'en souffrir.

Beaucoup seront seuls parce qu'ils auront perdu familles et amis. Mais seront encore seuls ceux qui se sont eux-mêmes isolés, parce que les malheurs ou les échecs de leur vie les auront conduits à rejeter tout le monde. Puisse cette nuit de Noël briser les chaînes de la solitude.

*“ Espoir, sérénité
et amour ”*

Le Noël de la crèche nous offre ainsi l'occasion de prendre espoir, de retrouver la sérénité et de sceller la communauté dans l'amour.

J'espère pour vous, j'espère pour moi, que cette occasion sera pleinement vécue. Et si nous voyons la joie des enfants qui découvrent cadeaux et jouets devant la cheminée, prenons quelques heures, quelques minutes, pour nous arrêter ensuite devant la crèche, réelle ou imaginaire, qui nous dira que Noël est bien là.

Lorsque j'entends chanter Noël...

Jacques Garello

Réduire l'Etat pour réduire la corruption

Transparency International publie chaque année un « indice de perception de la corruption ». Certes, quelques aspects méthodologiques pourraient en être discutés, mais dans l'ensemble cette publication est crédible, et révélatrice. Par exemple on découvrira d'une part la mauvaise place de la France (25ème) et d'autre part la liaison étroite entre place de l'Etat et niveau de la corruption. Conclusion : si on veut réduire la corruption, il faut réduire le périmètre de l'Etat.

183 pays auscultés par 17 enquêtes

Transparency international est une ONG présente dans presque tous les pays du monde, qui publie chaque année un indice de perception de la corruption (IPC). L'IPC est exhaustif, puisqu'il concerne 183 pays, donc la quasi-totalité de la planète. Il est calculé sur la base de données provenant de 17 enquêtes, qui portent sur des points extrêmement précis, allant de l'application des lois anti-corruption aux conflits d'intérêts en passant par la qualité de l'accès à l'information. La corruption passe par les détournements de fonds publics, le versement de pots de vin ou les processus de décision opaques.

Pour chaque pays sont utilisées plusieurs enquêtes, afin de croiser les informations, parfois trois ou quatre, parfois plus de dix, et plus il y a d'enquêtes utilisées, plus le résultat est fiable. Or le nombre moyen d'enquêtes utilisées par pays est supérieur à 5, ce qui est très significatif. Les notes finales sont sur une échelle allant de 0 à 10.

La corruption sévit dans deux tiers des pays au monde

Zéro signifie une corruption totale et absolue, et 10 l'absence totale de corruption. On remarquera que la corruption est largement répandue, puisque les deux tiers des pays

obtiennent une note inférieure à 5. La corruption est, hélas, une des choses les plus répandues au monde et ce n'est pas le fruit du hasard.

Les pays occidentaux les plus libéraux sont les moins corrompus

Globalement, ce sont les pays occidentaux développés les moins corrompus. Il s'agit de pays où règne un état de droit ; mais la situation n'est pas homogène et une forte corrélation existe entre corruption et place de l'Etat. Moins de privilèges accordés par l'Etat, moins de subventions, moins de décisions des hommes de l'Etat, c'est moins d'occasions de corruption.

En revanche, passer par les administrations pour obtenir un marché, un HLM, un permis, une allocation, un certificat : c'est autant d'occasions de mêler argent privé et finances publiques.

On ne sera donc pas surpris de trouver en tête, avec une note de 9,5 sur 10, la Nouvelle Zélande, qui est à la fois un véritable état de droit et qui a fait sa révolution libérale. On trouve à la deuxième place le Danemark (9,4), puis la Finlande (9,4), la Suède (9,3), Singapour (9,2) et la Norvège (9,0). On trouve ensuite, entre la 7° et la 15° place, 9 pays, notés entre 8 et 8,9, donc avec une bonne note : Pays-Bas, Australie, Suisse, Canada, Luxembourg, Hong Kong, Islande, Allemagne

et Japon. Là encore, beaucoup d'entre eux ont libéralisé leur économie ces dernières années. Le groupe suivant, entre 7,1 et 8,0, comprend Autriche, Barbade, Royaume-Uni, Belgique, Irlande, Bahamas, Chili, Qatar, Etats-Unis. De manière significative, les pays de la zone euro surendettés et empêtrés dans leurs dettes souveraines sont mal notés : la Grèce a 3,4 sur 10 et l'Italie 3,9 !

La queue de peloton

Si l'on va maintenant à l'autre extrémité du tableau, le résultat est tout aussi édifiant. Plus de 80 pays ont une note inférieure à 3, soit presque la moitié des pays de la planète. On ne sera pas surpris d'y trouver l'Algérie et la Bolivie, la Guatemala et l'Iran, le Kazakhstan et la Syrie, le Nicaragua, le Pakistan et l'Azerbaïdjan, la Belarus et la Russie (143° !), et bien d'autres.

Ce sont en général des pays de parti unique ou de dictature. Lorsque les libertés civiles et politiques n'existent pas, quand les libertés économiques sont détruites, la corruption s'installe et aucun contre-pouvoir ne peut la combattre. Comme le fait observer Transparency international, plusieurs pays du « printemps arabe » sont dans cette liste, car le népotisme, les pots-de-vin et le clientélisme y étaient omniprésents. Toutefois, abattre les dictatures ne suffit pas si les mêmes structures économiques demeurent.

Réduire l'Etat pour réduire la corruption... (suite)

La liste des 20 derniers est encore plus édifiante : du Zimbabwe au Venezuela, de la Libye à Haïti, du Soudan au Turkménistan, de l'Ouzbékistan à l'Afghanistan. Les deux derniers : Corée du Nord et Somalie.

La France : une médiocre vingt-cinquième place

La France n'en est pas là. Mais la comparaison avec les pays voisins est douloureuse. Nous sommes 25^e, avec la note de 7,0 sur 10, devancés par les principaux pays occidentaux. Nous sommes théoriquement en état de droit, mais bien des droits, à commencer par celui de propriété, sont foulés aux pieds ; nous sommes théoriquement une économie de marché, mais nous sommes champions des prélèvements obligatoires et des dépenses publiques.

La corruption « affecte la classe politique » française

Comme le précise le communiqué de Transparency, « le procès des emplois fictifs de la ville de Paris, mettant en cause l'ancien Président de la République Jacques Chirac, les conflits d'intérêts dans la vie publique, notamment mis en lumière par le scandale du médiateur, l'affaire Guérini ou encore les développements de l'affaire Karachi ont très probablement contribué à ce que les observateurs internationaux continuent à avoir une image dégradée de l'administration et de la classe politique française ». Une mise à jour du communiqué aurait fait référence à la fédération du PS du Pas de Calais, aux comités d'entreprise de la RATP et autres, et à la mise en examen de Monsieur Donnedieu de Vabres...

Cette corruption ébranle-t-elle l'opinion publique ? Le journal Les Echos le croit : « 2011 a été un élan irrésistible pour plus de transparence [...] la corruption est de plus en plus stigmatisée ».

Encore faudrait-il savoir de quelle corruption il s'agit. Il y a eu de grandes campagnes contre « les paradis fiscaux », alors que l'évasion fiscale, voire la fraude, sont aussi les conséquences directes de la spoliation de l'Etat. Excuse non, explication oui. Mais le fond du problème est que la façon efficace de réduire la corruption est de réduire les occasions de corruption en diminuant la place de l'Etat et en développant les institutions de la liberté. Il faut séparer la politique et l'économie, comme on a séparé la religion de la politique, Moins d'Etat c'est moins de tentation de corruption.

Jean Yves NAUDET

Les marchés s'entêtent

Les accords de Bruxelles non pas convaincu. Pourquoi ?

Il fallait une bonne dose d'optimisme, voire d'aveuglement, pour attendre quelque chose du sommet de Bruxelles. Dans son dernier éditorial (« Quai des brumes »), Jacques Garello annonçait le résultat : rien de nouveau sous le soleil européen. Et, de fait, les marchés financiers, après une brève reprise, ont gravement plongé. Est-ce surprenant ?

1° Les modalités de l'élaboration d'un nouveau traité ne sont pas définies, et le choix entre ratification par referendum ou par les parlements n'est pas fait ;

2° Le contenu du traité n'a rien de révolutionnaire, puisque il s'agit

de fixer les règles de Maastricht et du pacte de stabilisation, que personne n'a respectées à ce jour ;

3° Les sanctions ne seraient que symboliques car la « défaillance » des Anglais interdit de recourir aux institutions européennes, et en particulier à la Cour Européenne de Justice. Ce point a été précisé par la Commission dès le lendemain des accords. Ce seront donc les Cours Constitutionnelles nationales qui seraient juges : souveraineté respectée, et lenteur assurée !

4° Le montage du mécanisme européen de stabilisation (MES) qui fait du FMI un prêteur en der-

nier ressort signe l'acte de décès prochain du Fonds Européen de Stabilisation Financière (FESF) et représente une source de liquidités qui se tarira bien vite.

Enfin, et surtout, aucune mesure sérieuse n'a été prise dans les pays les plus endettés, à commencer par la France. Les agences de notation et les investisseurs internationaux ne se contentent pas de surveiller des données macro-économiques; ils attendent de véritables ruptures en matière de finances publiques, donc un effacement des Etats, de leurs impôts et de leurs règlements.

développement du
1976 par Jacques
voici : en France il
comme immoral de
ue et l'argent. C'est
une tartufferie,
impossible de faire
sans argent. Dans
ocrates, il est admis
ns ont le droit de
à la poche pour
ou le candidat qui
e. Aux Etats-Unis,
s sommes collec-
campagne est un
toral : celui qui
up est un bon can-
moyens de faire sa
nants Américains,

rien de tel : les
politiques interdi-
asservissement
ent et à la finance.
e procurer de l'ar-
savoir qu'on en a
ment la corruption
blème : marchés
s de construire,

grandes surfaces, ventes d'ar-
mes, voire même rackett, permet-
tent de remplir les caisses.

Fort heureusement, Monsieur
Balladur, expert en morale
publique, fait voter en 1993
une loi qui élimine définitivement
ces déviations : le seul argent que
recevront désormais les partis
politiques viendra de l'Etat.
Chaque formation aura un pécule
calculé sur le nombre d'élus
qu'elle peut revendiquer. L'argent
public est propre, l'argent privé
est sale : tout le monde le sait. Les
conséquences de cette géniale
innovation sont remarquables.
D'abord, au passage, cela blan-
chit les corruptions passées : en
1993 la classe politique retrouve
sa virginité. Ensuite, désormais il
sera impossible de lancer un nou-
veau parti, faute d'élus et de sub-
ventions de l'Etat. Enfin, la France
sera longtemps le seul pays à
vocation démocratique où les par-
tis seront sous la coupe de l'Etat –
Vladimir Poutine vient d'adopter le
système en Russie. Cerise sur le
gâteau : il y a autant de corruption
qu'auparavant.

y à Standard & Poor's

justice privée

DE L'ETAT : Cette propose les solutions au tout-Etat. Dans entes Lettres, nous

De quelle justice s'agit-il ?

Il y a la justice civile, la justice commerciale, la justice administrative, la justice pénale. Chacune d'entre elles a sa propre histoire, ses propres fonctions. Quand on classe la justice parmi les fonctions « régaliennes » de l'Etat, on manque de précision.

Il n'y a aucune raison pour que la justice commerciale soit rendue par des fonctionnaires. De tous temps il a existé des tribunaux de marchands, appliquant des règles spécifiques au commerce : c'est un droit de professionnels, avec des coutumes évoluant avec le temps et les techniques. Aujourd'hui, les plus gros contrats internationaux prévoient l'intervention d'arbitres ou de cabinets capables de régler les cas litigieux. Cela représente des centaines de milliards, et justice est rendue sans problème – indispensable à l'heure de la mondialisation.

On peut en dire autant pour la justice civile, qui concerne l'application et l'évolution du droit des familles et des biens privés. La France est un pays « de code », par opposition aux pays anglo-saxons dits « de common law » : ici les juges ne sont pas des fonctionnaires dépendant de l'Etat et appliquant une législation nationale.

Pourquoi les juges et les fonctionnaires

Aux Etats Unis, les juges sont installés. En Angleterre, les juges exercent une véritable profession libérale, ils sont des entrepreneurs concurrents, le plus souvent issus de plusieurs années de barreau. L'expérience et la notoriété de ces juges privés tranchent avec celles que l'on trouve aujourd'hui chez les juges français. On a d'ailleurs tendance aujourd'hui à retrouver, pour les petites affaires locales, l'équivalent des « juges de paix », notables réputés pour leur compétence et leur honnêteté.

Quant à la justice administrative, qui tranche des litiges dans lesquels l'administration publique est en cause, elle est une particularité française, que rien ne justifie. Il n'y a aucune raison pour que les pouvoirs publics échappent au droit commun.

Donc, au total, la justice privée existe déjà, même en France, et il suffirait de se référer aux pratiques étrangères pour avoir une justice plus rapide, plus sûre, et moins coûteuse.

Des auxiliaires et des magistrats privés pour la justice pénale

Comme son nom l'indique cette justice prononce des peines : amendes et prison. Les peines ne peuvent se confondre avec les condamnations civiles ou commerciales qui ne sont que le respect d'obligations contractuelles et entendent réparer des dommages. Les peines impliquent une coercition : le condamné est forcé à perdre son argent et/ou

tion de la justice eux-mêmes. Pour les services du greffe, l'entretien des tribunaux, peut-être même le nettoyage, on pourrait envisager d'être confiés à des professionnels ou des entreprises privées. La lenteur et la vétusté disparaîtraient sans doute.

Ensuite se pose le lancinant et douloureux problème carcéral. L'expérience de prisons entièrement privées (y compris pour les tâches de surveillance) a été positive dans de nombreux pays, et aux Etats Unis suivant les Etats les prisonniers payent leur séjour, donc sont obligés d'avoir une activité marchande – ce qui leur permettra de se réinsérer plus vite ensuite.

Quant aux juges, ils sont accompagnés de jurys populaires pour les crimes – ce qui est un choix de société – mais les magistrats devraient avoir un mode de recrutement et de promotion parfois différent de celui d'une Ecole Nationale. Comme en Angleterre, il serait souhaitable que des professionnels expérimentés interviennent aux côtés de jeunes magistrats frais émoulus de l'ENM. En conclusion, si la justice pénale intégralement privée n'est pas pour demain, l'introduction de prestataires et de magistrats privés en matière criminelle devrait améliorer le fonctionnement de la justice.

Voltaire (1694 - 1778)

La raison libère de la religion

Bien qu'il se réfère à Hume et aux Lumières Ecossaises, Voltaire n'est pas moins un philosophe de la raison pure, celle qui subira les foudres de Kant. Sans doute prend-il en compte la nature de l'être humain, comme les autres philosophes de son temps (y compris, Rousseau dont il déteste les analyses). Par nature, l'être humain possède ce qui lui donne dignité et liberté : la raison. L'homme est appelé à progresser et à s'épanouir par la connaissance et l'exercice de la science, des arts et de l'industrie. Mais là s'arrête l'humanisme chez Voltaire, car il ferme la porte à tout sentiment religieux. L'homme rationnel est unidimensionnel.

Voltaire ne cessera de lutter contre la religion, qui est à ses yeux aliénation et servitude. Sa laïcité militante le portera à une attaque permanente contre l'Eglise, contre le cléricalisme, qui oppriment l'individu, multiplient les contraintes et d'après lui font la loi dans la société du 18ème siècle. « On entend aujourd'hui par fanatisme une folie religieuse, sombre et cruelle. C'est une maladie qui se gagne comme la petite vérole. » Face à ce qu'il appelle ainsi le fanatisme, Voltaire prêche la tolérance et le relativisme.

Rendre sa liberté à l'être rationnel

Voltaire s'est battu, avec obstination, talent et courage (jusqu'à l'emprisonnement) pour la liberté religieuse, la liberté de pensée et d'expression. Il a défendu ceux qui étaient victimes d'un despotisme absolu, dont le modèle lui semblait être le règne de Louis XIV.



Il se mobilise contre la censure, contre l'arbitraire des arrestations et des jugements, contre la torture, contre les interdits de toutes sortes. La société française lui semble organisée et dominée par des règles juridiques et économiques contraires à la raison individuelle.

Voilà pourquoi, avec tous les Encyclopédistes et les Physiocrates, il se prononcera pour la liberté économique, et Turgot (édits de 1774 et 1776) lui semble être un réformateur avisé.

Il existe un ordre naturel des choses, que les hommes, tous les hommes, respectent parce qu'ils sont dotés de raison. Mais n'est-ce pas miracle que de déboucher sur un ordre social durable? Voici que notre athée devient déiste : « Je ne puis songer que cette horloge existe et n'ait point d'horloger ». Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer. Ainsi réapparaît un Dieu fruit et instrument de la raison, un Etre Suprême, un « grand horloger ». Voltaire mourra-t-il avec le tablier des maçons ou avec le sacrement de l'extrême onction ? Peut-être les deux...

Le rejet de la démocratie

Le libéralisme de Voltaire s'arrête tout de même aux portes du pouvoir. Il ne condamne pas le despotisme, du moment qu'il cesse d'être absolu pour devenir « éclairé ». Eclairé par la raison, et par les conseils prodigués par ces hommes de raison que sont les philosophes.

Voltaire va donc être plutôt du côté des despotes et des princes que de celui des peuples. Il en retirera une considération et une réputation européennes, une richesse considérable, et une existence de plaisirs et de luxe. Rien qui évoque la démocratie, rien qui limite le pouvoir, sinon la raison.

Ce programme politique paraît un peu mince. Il suffirait que le despote reconnaisse la liberté de pensée et d'expression, la liberté économique aussi, et échappe aux décrets de l'Eglise catholique (ou des protestants) pour que son pouvoir despotique soit légitimé.

C'est sans doute ce qui fait de Voltaire l'un des grands philosophes français, comme Descartes : accordant une grande confiance au pouvoir en place, respectueux et flatteur des grands de ce monde, à condition qu'ils fassent leur place aux grands intellectuels. Nous sommes dans l'élitisme et l'oligarchie, bases de l'étatisme et de la centralisation. A la différence de ce qui s'est passé en Angleterre, ce n'est pas la révolution des bourgeois et du peuple qui se profile à l'horizon français, c'est celle de la nouvelle noblesse, celle des intellectuels.

C'est pendant la campagne des présidentielles de 1981 que la Nouvelle Lettre, sous sa forme actuelle, a été créée. A l'époque le péril qui menaçait la société et l'économie françaises était le Programme Commun de la Gauche. François Mitterrand a été élu, et la France a connu les nationalisations, trois dévaluations, la décroissance et le chômage, alors qu'à la même époque Reagan et Thatcher conduisaient leurs pays au sommet des performances.

Serions-nous toujours promis à marcher à contre-courant ?

Depuis 30 ans la France n'a guère avancé sur la route de la liberté, en dépit des alternances, et malgré la nouvelle donne de la mondialisation.

Depuis 30 ans nous n'avons cessé de tenir le même langage : la France est malade de son Etat, de sa classe politique, qui a écrasé la société civile, celle des familles, des entreprises, des communautés.

Depuis 30 ans nous n'avons jamais cédé aux sirènes de la politique partisane, et nous avons jalousement veillé à notre indépendance. Nous n'avons fait qu'une exception : la campagne de Madelin en 2002 – nous pensions qu'il y avait un électorat et une place sur l'échiquier politique pour le libéralisme.

Depuis 30 ans nous n'avons survécu que grâce à la fidélité et la générosité de nos lecteurs.

Depuis 30 ans nous nous sommes efforcés de diffuser le savoir économique, dont notre enseignement et notre presse ont privé les Français.

Aujourd'hui nous sommes plus que jamais persuadés que la seule solution à la crise est de se passer de l'Etat Providence qui l'a provoquée.

Aujourd'hui nous appelons à des réformes qui réduisent le périmètre de l'Etat.

Aujourd'hui nous n'allons pas nous attarder sur les méfaits du socialisme, la preuve dramatique en a été apportée.

Aujourd'hui nous voulons déchirer le voile d'ignorance et montrer ce qu'est une société où l'Etat retourne à sa sphère naturelle de protection des personnes et des biens.

Aujourd'hui nous voulons rassurer et stimuler les Français : la liberté vaincra, et ils en sentiront les bienfaits.

Aujourd'hui l'heure n'est pas à la rigueur, mais à la libération.

Aujourd'hui comme hier, comme toujours, la liberté est le cadre de l'épanouissement personnel et la condition de l'harmonie sociale.



**Soufflons ensemble
ces 1100 bougies,
et avec vous
longue vie
à la Nouvelle Lettre**

Les Vœux de la Nouvelle Lettre

*Dominique Azoulay, Liliane Debroas, Jacques Garello, Jean Yves Naudet, Sabine Nourrit,
Cathy Préaux, Anne Tassy,
vous adressent tous leurs vœux de*

Joyeux Noël et Bonne Année

Ils profitent de cette occasion pour vous remercier de votre fidélité, du soutien que vous avez apporté à la Lettre depuis si longtemps : 30 ans pour quelques-uns !

Merci également pour votre active participation à la campagne de promotion de fin d'année lancée depuis quelques semaines, elle se poursuit encore en janvier.

La trêve des confiseurs vient à point nommé pour permettre à notre équipe (mais aussi sans doute à vous amis lecteurs) de connaître quelque répit et prendre quelque repos.

La prochaine Lettre sera datée du samedi 7 janvier 2012